

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17058412

ode

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le 11 AVR. 2017

Pour le Greffe

N° d'entreprise : 0477.898.808

Dénomination

(en entier) : FORELUX

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Rue Ferme du Manoir 1a - 5150 Floreffe

Objet de l'acte : RENOUELEMENTS - NOMINATIONS

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mars 2017 tenue au siège de la société.

Cinquième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée vote à l'unanimité la reconduction de Messieurs Charles-Louis d'Arenberg, Thierry de l'Escaille, Bernard Pâques et Daniel Callens qui se représentent au poste d'administrateur, pour un terme de trois ans, prenant cours le 21 mars 2017 et expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2020 qui délibérera sur les comptes clôturés le 31 décembre 2019, à savoir le 17 mars 2020.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 mars 2017.

Le conseil d'administration décidé à l'unanimité de déléguer la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, au Prince Charles-Louis d'Arenberg.

Prince Charles-Louis d'Arenberg
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/04/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).